

COURS N°= 04

La ville, lieu de concentration de richesses et de pouvoirs

Depuis une vingtaine d'années, de nouvelles dynamiques territoriales sont en marche qui ont touché les Etats-Unis, le Japon et maintenant l'Europe. De plus en plus d'hommes vivent dans des villes de plus en plus nombreuses et de plus en plus grandes. Les quartiers centraux des affaires se modifient, avec des immeubles de plus en plus hauts, des réseaux de communications rapides se mettent en place, les banlieues pavillonnaires s'étendent de plus en plus loin, des villes de second ordre perdent leur autonomie et sont absorbées par les zones d'influence des métropoles. Dans le même mouvement se concentrent là le pouvoir économique, le pouvoir de décision, le pouvoir financier ; les entreprises commerciales et industrielles modifient leurs modes de fonctionnement en liaison avec cette évolution de l'organisation de l'espace.

1- Concentration urbaine et humaine

a. La métropolisation de l'Union européenne

Les nouvelles dynamiques territoriales, dont nous venons de faire état, ont bouleversé l'organisation du schéma urbain de l'Europe. Partout, de Manchester à Milan, dans le nord de la France, en Belgique, en Italie du nord, en Allemagne rhénane, des villes ont connu une croissance très forte, ont franchi très largement le cap du million d'habitants. Elles concentrent une proportion très élevée de professions du tertiaire supérieur, sont devenues des aéroports internationaux et sont reliées entre elles par des réseaux de transports rapides.

Dominant cet ensemble de métropoles, deux mégapoles, Londres et Paris, étendent leurs pouvoirs sur l'ensemble de la mégalopole européenne.

b. Une métropolisation polycentrique

Près de 500 millions d'européens vivent dans l'Union européenne, sur 3% des terres émergées. Un européen sur trois vit dans une métropole de plus d'un million d'habitants. Outre les deux mégapoles déjà citées, s'y inscrivent dix métropoles de niveau continental : Rotterdam, Bruxelles, Berlin, Francfort, Vienne, Genève (qui joue un rôle de métropole européenne par le nombre d'organisations internationales qui y siègent même si la Suisse ne fait pas partie de l'Union européenne), Milan, Rome, Barcelone et Madrid. Et 9 métropoles de niveau régional qui sont Dublin, Manchester, Birmingham, Cologne, Munich, Lyon, Turin, Marseille et Naples. Le système urbain des métropoles européennes est globalement polycentrique même si la polarisation est forte autour de Londres et de Paris.

c. Une organisation en réseaux

Les métropoles sont au cœur d'un maillage serré : les réseaux. D'abord des réseaux de transports, autoroutes, voies spécifiques aux TGV, aéroports, réseaux ferrés de

proximité, roclades de raccordements. Ici les distances ne se calculent plus en kilomètres mais en heures et minutes : le temps d'accessibilité devient le facteur essentiel des localisations pour les implantations de l'habitat ou des zones d'activités.

Parallèlement, les réseaux de télécommunications par câbles ou ondes hertziennes relient les entreprises et les acteurs économiques. On peut acheter par Internet ou regarder la télévision sur son portable, envoyer des plans ou recevoir des bilans complexes en quelques secondes. En 2001, le trafic annuel téléphonique entre le Royaume-Uni et la France a dépassé le milliard de minutes, même niveau entre le Royaume-Uni et l'Allemagne.

2. Concentration des pouvoirs

a. Les métropoles produisent de la richesse

Les fonctions de commandement, le pouvoir de décision se concentrent dans les grandes métropoles. Dans les capitales anciennes comme Londres et Paris, mais aussi dans des métropoles de niveau continental qui se trouvent au centre de riches régions économiquement développées. Barcelone, métropole de la Catalogne fait jeu égal avec Madrid pour ce qui est du poids économique, Milan polarise toute la riche Lombardie et Cologne domine toute la Ruhr, première région économique d'Allemagne. Rotterdam vit de tout le vaste hinterland rhénan.

b. Les métropoles concentrent les sièges sociaux des entreprises

Toutes ces métropoles constituent aussi les nœuds de nombreux réseaux matériels (autoroutes, gares TGV, aéroports) mais aussi immatériels (informations ou télécommunications) c'est pourquoi elles sont prioritairement choisies par les grandes entreprises européennes ou mondiales pour y installer leurs sièges. Ainsi les départements conception, production, commercialisation et gestion sont en relation continue grâce à des réseaux à hauts débits.

Ces communications, ces déplacements ou ces transports sont facilités par un certains nombres d'aménagements spécifiques : les plates-formes multimodales (plusieurs modes de transport s'y rencontrent, route, voie aérienne, voie d'eau permettant le passage facile d'un mode à l'autre) ou les hubs (on désigne par là des aéroports d'éclatement et de redistribution des lignes aériennes).

c. par leur pouvoir décisionnel, les métropoles organisent l'espace

Sièges des pouvoirs politiques, économiques, financiers, les métropoles ont capacité à aménager et à organiser l'espace, régional national et continental.

Ces métropoles ne sont pas toutes d'égale importance, certaines ont plus de poids que d'autres. Cette organisation de l'espace se fait donc en générant des inégalités qui ne sont pas sans conséquences sur l'équilibre de l'espace de l'Union européenne : inégalités par les concentrations de population, inégalités par l'accumulation des fonctions décisionnelles, inégalités par l'aire de rayonnement.

Confrontées au phénomène de métropolisation, les petites communes se vident, perdent leurs emplois et leurs commerces. La métropolisation est donc un facteur de ségrégation spatiale, mais aussi de ségrégation sociale. Les communes les plus éloignées de la métropole voient arriver des populations dont les revenus ne permettent plus l'accès au logement dans les grandes villes et qui par là même risquent de se trouver marginalisées ou doivent subir de pénibles migrations pendulaires quotidiennes.

L'essentiel

L'espace de l'Union européenne est donc organisé autour de réseaux matériels et immatériels qui le sous-tendent. Les métropoles sont aux nœuds de ces réseaux. Elles sont à la fois les moteurs et les bénéficiaires de la croissance urbaine, mais celles-ci ne se fait pas d'une façon homogène. Les métropoles sont aussi créatrices et détentrices de richesses et de pouvoirs.

Le développement disharmonieux de l'urbanisation, la compétition pour la création de richesse et la détention de plus de pouvoirs créent de profonds déséquilibres dans les espaces régionaux et nationaux, à l'échelle européenne aussi. Des régions entières sont pour l'instant en déclin, victimes du pouvoir d'attraction des métropoles.